



TARIFS 2024 (TTC)

SEMIL Sogeba
6 quai du port
83 150 BANDOL

+33 (0)4-94-29-42-64
accueil@portbandol.fr
carenage@portbandol.fr
https://www.portbandol.fr

AR Prefecture

083-218300093-20231024-DEL-023102011020
Reçu le 24/10/2023

POSTES D'AMARRAGE PLAISANCIERS

REDEVANCES D'AMARRAGE DU PORT PUBLIC				
SURFACE DU BATEAU (LONGUEUR X LARGUEUR)		+10 M2, LE M2	+ 80 M2, LE M2	+ 150 M2, LE M2
Escale diurne (forfait)	9,50 €	-	-	-
Jour (hors taxe séjour) 0,22€/pers)	01/09 au 31/05 01/06 au 31/08	7,30 € 13,90 €	1,00 € 1,80 €	1,50 € 2,25 €
Mois	01/09 au 31/05 01/06 au 31/08	97,30 € 234,60 €	12,20 € 26,90 €	15,90 € 35,10 €
Année	-	906,20 €	104,70 €	136,20 €

REDEVANCE D'ENTRETIEN DES GARANTIES D'USAGE	
SURFACE DU POSTE (LONGUEUR X LARGUEUR)	TTC
< 80 m ²	90,80 €
80 < 150 m ²	104,70 €
> 150 m ²	136,20 €
ABATTEMENT SUR REDEVANCE D'ENTRETIEN	
(SUR MONTANT ANNUEL REDEVANCE D'ENTRETIEN)	20%
FRAIS DE GESTION DE LOCATION	
(SUR REVENUS DE LOCATION ENCAISSES)	40%

AUTRES TARIFS	
TYPE	TTC
Inscription ou changement de catégorie sur les listes d'attente	30,00 €
Frais de traitements administratifs Garantie d'usage	300,00 €
Container poubelle	39,30 €

PARTICIPATION AU TITRE DU FINANCEMENT DES OUVRAGES PORTUAIRES NOUVEAUX	
SURFACE DU POSTE (LONGUEUR X LARGUEUR)	TTC
PAR M ² ET PAR AN	150,00 €

TARIFS AVITAILLEMENT

Les prix de vente au public des carburants distribués à la station d'avitaillement du port de Bandol sont

fixés selon la formule ci-contre, où :

- PV TTC = prix de vente TTC au litre
- PHA HT = prix d'achat moyen pondéré HT au m³

Pour les livraisons de carburant entrant dans le cadre de l'article 37 du règlement général du port de Bandol (gasoil, bateaux de plus de 20 mètres et durée d'avitaillement incompatibles avec le stationnement au quai carburant), les conditions de vente du carburant se font dans les conditions ci-contre.

CARBURANTS VENDUS A LA STATION D'AVITAILLEMENT

Méthode de fixation des prix de vente au litre des carburants distribués à la station d'avitaillement

PV TTC = (PHA HT x 1,25 / 1000) + TVA en vigueur

CARBURANTS LIVRES A QUAI

Méthode de fixation des prix de vente au litre des carburants livrés à quai

PV TTC = PHA HT + TVA en vigueur

Facturation d'un forfait de traitement administratif de 300 € TTC